## LETTRE DE POLYCARPE DE SMYRNE AUX PHILIPPIENS (SC 10<sup>BIS</sup>)

S. Polycarpe, pagano-chrétien mort martyr entre 155 et 170, nous est principalement connu à travers les lettres d'Ignace d'Antioche, le compte rendu de son martyre, la correspondance et l'*Adversus Hæreses* (III, 3, 4) de S. Irénée<sup>1</sup>. Dans une lettre à un certain Florinus conservée par Eusèbe de Césarée, Irénée, pour ramener son correspondant à la foi catholique, lui parle de leurs souvenirs communs auprès de l'évêque Polycarpe ; il note le sens de la Tradition chez celui-ci et sa détestation de l'hérésie :

Je t'ai vu, quand j'étais encore enfant, dans l'Asie inférieure, auprès de Polycarpe; tu avais une situation à la cour impériale et tu cherchais à te faire bien voir de lui. Car j'ai meilleur souvenir de ces jours d'autrefois que des événements récents. Ce que l'on a appris dès l'enfance, se développe en même temps que l'âme, en ne faisant qu'un avec elle. Si bien que je puis dire le lieu où s'asseyait pour nous entretenir le bienheureux Polycarpe, ses allées et venues, le caractère de sa vie et l'aspect de son corps, les discours qu'il faisait à la foule et comment il racontait ses relations avec les autres qui avaient vu le Seigneur, et comment il rapportait leurs paroles, et ce qu'il tenait d'eux au sujet du Seigneur, de ses miracles, de son enseignement, en un mot, comment Polycarpe avait reçu la tradition de ceux qui avaient vu de leurs yeux le Verbe de vie, il était dans tout ce qu'il rapportait d'accord avec les Écritures.

J'écoutais cela attentivement, par la faveur que Dieu a bien voulu me faire et je le notais non sur du papier, mais en mon cœur et, par la grâce de Dieu, je ne cesse de le ruminer fidèlement. Je puis témoigner devant Dieu que si le bienheureux vieillard, l'homme apostolique, avait entendu quelque chose de pareil [les doctrines gnostiques], il se serait récrié, il aurait bouché ses oreilles, il aurait dit comme à son ordinaire : « Ô Dieu de bonté, pour quels temps m'astu réservé, faut-il que je supporte de telles choses », et il aurait fui loin du lieu où, assis ou debout, il aurait entendu de pareils discours. *Hist. Eccl.* 5, 20, 5-7

### Et dans son Adversus Hæreses, Irénée écrit :

Non seulement [Polycarpe] fut disciple des apôtres et vécut avec beaucoup de gens qui avaient vu le Seigneur, mais c'est encore par des apôtres qu'il fut établi, pour l'Asie, comme évêque dans l'Église de Smyrne. Nous-même l'avons vu dans notre prime jeunesse - car il vécut longtemps et c'est dans une vieillesse avancée que, après avoir rendu un glorieux et très éclatant témoignage, il sortit de cette vie. Or il enseigna toujours la doctrine qu'il avait apprise des apôtres, doctrine qui est aussi celle que l'Église transmet et qui est la seule vraie. C'est ce dont témoignent toutes les Églises d'Asie et ceux qui jusqu'à ce jour ont succédé à Polycarpe, qui était un témoin de la vérité autrement digne de foi et sûr que Valentin, Marcion et tous les autres tenants d'opinions fausses. Venu à Rome sous Anicet, il détourna des hérétiques susdits un grand nombre de personnes et les ramena à l'Église de Dieu, en proclamant qu'il n'avait reçu des apôtres qu'une seule et unique vérité, celle-là même qui était transmise par l'Église. Certains l'ont entendu raconter que Jean, le disciple du Seigneur, étant allé aux bains à Éphèse, aperçut Cérinthe à l'intérieur ; il bondit alors hors des thermes sans s'être baigné, en s'écriant : « Sauvons-nous, de peur que les thermes ne s'écroulent, car à l'intérieur se trouve Cérinthe, l'ennemi de la vérité! » Et Polycarpe lui-même, à Marcion qui l'abordait un jour et lui disait : « Reconnais-nous », « Je te reconnais, répondit-il, pour le premier-né de Satan ». [...] Il existe aussi une très importante lettre de Polycarpe écrite aux Philippiens, où ceux qui le veulent et qui ont le souci de leur salut peuvent apprendre et le trait distinctif de sa foi, et la prédication de la vérité. AH III, 3, 4

D'après S. Irénée toujours dans son exhortation à Florinus, Polycarpe aurait écrit plusieurs lettres<sup>2</sup>. Aujourd'hui, il ne nous reste que celle aux Philippiens, qui est très probablement une compilation d'un billet (le § XIII) et d'une lettre. Le billet règle des affaires de correspondance après le passage d'Ignace. La lettre, écrite quelques années plus tard, vise à consoler la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>La *Vie de Polycarpe* écrite au IV<sup>e</sup> s. par Pionos n'est quant à elle pas suffisamment fiable.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>« Et par les lettres qu'il envoyait, soit aux Églises voisines pour les affermir, soit à certains frères pour les avertir et les exhorter... » (*HE*, 5, 20, 7).

communauté éprouvée par la défection d'un de ses chefs, Valens (XI). Son texte est fondé sur une tradition grecque de neuf manuscrits, plus une version en latin qui seule en donne l'intégralité (X–XIV)<sup>3</sup>. Il est tissé de citations du Nouveau Testament, particulièrement des lettres de S. Paul et de la première lettre de S. Pierre. Polycarpe exhorte la communauté de Philippes à demeurer ferme dans la foi en menant une vie sainte et en se gardant des hérésies, notamment du docétisme.

#### Doctrine de la lettre

Comme dans la lettre de S. Clément de Rome aux Corinthiens<sup>4</sup>, il est souligné que les chrétiens sont des pèlerins sur la terre, et ceci dès l'adresse : « Polycarpe et les presbytres qui sont avec lui à l'Église de Dieu qui séjourne comme une étrangère [παροικειν] à Philippes ». Parmi eux, les martyrs sont considérés comme « les images de la véritable charité » (I, 1), c'est-à-dire les imitateurs du Christ « qui a accepté pour nos péchés d'aller au-devant de la mort » (I, 2). Les autres sont appelés à faire de même en vivant saintement selon les vertus de foi, d'espérance et de charité (III) et en pratiquant la justice pour parvenir à la résurrection (II) : « Si nous lui sommes agréables en ce temps présent, Il nous donnera en échange le temps à venir, puisqu'il nous a promis de nous ressusciter d'entre les morts, et que, si notre conduite est digne de lui, "nous régnerons nous aussi avec lui" (2 Tm 2, 12), si du moins nous avons la foi » (V, 2).

Et Polycarpe de décliner ce qui convient à plusieurs états de vie : les **épouses**, appelées entre autres « à donner à leurs enfants l'éducation dans la crainte de Dieu » (IV, 2) ; les **veuves** qui sont « l'autel de Dieu » (IV, 3), c'est-à-dire probablement « en ce sens que les veuves, qui vivent des offrandes des fidèles, sont comme l'autel sur lequel ces offrandes sont présentées à Dieu » et que par elles « monte vers Dieu la prière ininterrompue de l'Église »<sup>5</sup> ; les **diacres** qui sont « les serviteurs de Dieu et du Christ, et non des hommes » (V, 2) ; les **jeunes gens** exhortés à veiller « avant tout » sur la pureté, et à se soumettre « aux presbytres et aux diacres comme à Dieu et au Christ » (V, 3) ; les **vierges** qui « doivent vivre avec une conscience sans reproche et pure » (V, 3) ; les **presbytres** dont la qualité première tient en la miséricorde « envers tous » (VI, 1), que la misère de ceux-ci soit pécuniaire, physique ou spirituelle ; dans leurs jugements, ils doivent aussi se rappeler leur propre misère « sachant que nous sommes tous débiteurs du péché » (VI, 1) et qu'il « nous faudra tous comparaître devant le tribunal du Christ » (VI, 2).

Outre du mal moral, les chrétiens doivent se garder du mal doctrinal que représentent les hérésies de « ceux qui portent hypocritement le nom du Seigneur et qui égarent les têtes vides » (VI, 3), notamment les docètes qui nient la chair, les souffrances et la résurrection corporelle du Christ :

Quiconque, en effet, ne confesse pas que Jésus-Christ est venu dans la chair, est un antéchrist (cf. 1 Jn 4, 2-3), et celui qui ne confesse pas le témoignage de la croix est du diable, et celui qui détourne les dits du Seigneur selon ses propres désirs, et qui nie la résurrection et le jugement, est le premier-né de Satan. VII, 1

Les conseils ici pour éviter de tomber dans les filets du démon et résister à la tentation hérétique sont simples : attachement à la doctrine reçue des Apôtres, prière, jeûne (VII, 2), imitation de la patience du Seigneur et des martyrs (VIII – IX), charité fraternelle (X).

Les égarés, tel le presbytre Valens, l'un des chefs de la communauté de Philippes, ne sont pas à rejeter et à regarder « comme des ennemis » tant qu'il leur reste place pour le repentir, mais à secourir « comme des membres souffrants [...] pour sauver [le corps de l'Église] tout entier » ;

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Le chapitre XIII est néanmoins connu en grec grâce à une citation d'Eusèbe dans son *Histoire ecclésiastique*.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>« L'Église de Dieu qui séjourne à Rome à l'Église de Dieu qui séjourne à Corinthe... » (1).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>SC 10<sup>bis</sup>, p. 182, note 1.

car, ajoute Polycarpe, « ce faisant, vous vous faites grandir vous-mêmes » (XI, 4). Finalement, recommandation est faite d'adresser à Dieu une prière universelle pour « tous les saints [...] pour les rois, pour les autorités et les princes, et pour ceux qui vous persécutent et vous haïssent, et pour les ennemis de la croix » (XII, 3).

La lettre se conclut par une très belle prière de Polycarpe :

Que Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, et lui-même, le grand prêtre éternel, le fils de Dieu, Jésus-Christ, vous fassent grandir dans la foi et dans la vérité, en toute douceur et sans colère, en patience et longanimité, endurance et chasteté; qu'il vous donne part à l'héritage de ses saints, et à nous-mêmes avec vous, et à tous ceux qui sont sous le ciel, qui croient en notre Seigneur Jésus-Christ et en son Père qui l'a ressuscité d'entre les morts. XII, 2

#### Influence de la lettre

La lettre de S. Polycarpe aux Philippiens est souvent citée par des documents magistériels à propos du ministère des diacres ; ainsi, la constitution dogmatique *Lumen gentium* du concile Vatican II stipule : « Consacrés aux offices de la charité et d'administration, les diacres ont à se souvenir de l'avertissement de S. Polycarpe : "être miséricordieux, zélés, marcher selon la vérité du Seigneur qui s'est fait le serviteur de tous" » (n° 29)<sup>6</sup>.

# LETTRE DE L'ÉGLISE DE SMYRNE SUR LE MARTYRE DE S. POLYCARPE (SC 10<sup>BIS</sup>)

Cette lettre, premier « acte de martyr » connu de la littérature chrétienne, est adressée principalement à la communauté de Philomélium qui se trouve à environ 400 km de Smyrne au centre de l'Asie Mineure, mais aussi à « toutes les communautés de la sainte Église *catholique* qui séjournent en tout lieu » (*adresse*). Son intention théologique est claire : montrer que le martyre est une imitation de la Passion du Christ. La persécution subie en l'occurrence par les chrétiens est comprise dans la foi comme un événement advenu « pour que le Seigneur nous montre encore une fois un martyre conforme à l'Évangile » (I, 1 ; cf. aussi XIX, 1). Les détails terribles d'une telle mort ne sont pas cachés, mais en contraste resplendit la noble sérénité des disciples du Christ fidèles jusqu'à l'extrême parce que parfaitement unis à leur Maître :

Qui n'admirerait la générosité de ces héros, leur patience, leur amour pour le Maître ? Déchirés par les fouets, au point qu'on pouvait voir la constitution de leur chair jusqu'aux veines et aux artères intérieures, ils demeuraient fermes [...] Ils en vinrent à un tel degré de courage que pas un d'entre eux ne dit un mot ni ne poussa un soupir<sup>7</sup>. Ils nous montrèrent à tous que dans leurs tortures les généreux martyrs du Christ n'étaient plus dans leur corps, ou plutôt que le Seigneur était là qui s'entretenait avec eux. II, 2

Cette admiration pour le martyre ne va pas jusqu'à y pousser, et même défend de se livrer de soi-même à la mort avant l'arrestation : « Nous ne louons pas ceux qui se présentent d'eux-mêmes, puisque ce n'est pas l'enseignement de l'Évangile » (IV). S. Polycarpe, recherché pour être mis à mort, commence donc par fuir ; dans sa retraite, « nuit et jour, il ne faisait que prier pour tous les hommes et pour les églises du monde entier, comme c'était son habitude » (V, 1 ; cf. VIII, 1), car, comme le note le commencement de la lettre, « c'est le fait d'une charité vraie et solide que de ne pas chercher seulement à se sauver soi-même, mais aussi à sauver tous les frères » (I, 2). Trahi par un petit esclave « de sa maison » (VI, 2 ; cf. Mt 10, 36), il « accomplirait sa destinée, en entrant en communion avec le Christ, tandis que ceux qui l'avaient livré recevraient le châtiment de Judas lui-même » (VI, 2).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>Cf. aussi CEC n° 1570 ; Normes fondamentales pour la formation des diacres permanents, n° 5 et 30 ; Directoire pour le ministère et la vie des diacres permanents, n° 37, 22 février 1998.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>L'hymne *Sanctorum meritis* de Raban Maur († 856) chante admirablement la patience inébranlable des martyrs.

Durant le trajet vers le stade, on cherche à faire apostasier Polycarpe en lui demandant de reconnaître César comme Seigneur, à sacrifier, à dire « à bas les athées » en parlant des chrétiens, et à maudire le Christ (VIII, 2; IX, 2-3). Le saint maîtrise parfaitement la situation par ses gestes et ses paroles, et fait preuve d'un grand respect envers l'autorité qui l'a capturé, tout en insinuant que celle-ci peut ne pas être la médiatrice de la volonté divine si elle abuse d'elle-même : « Nous avons appris en effet à donner aux autorités et aux puissances établies par Dieu le respect convenable, si cela ne nous fait pas tort »  $(X, 2)^8$ .

Voyant que Polycarpe s'affirme résolument chrétien, « toute la foule des païens et des Juifs, établis à Smyrne, avec un déchaînement de colère, se mit à pousser de grands cris : "Voilà le docteur [διδασκαλος] de l'Asie, le père des chrétiens<sup>9</sup>, le destructeur de nos dieux ; c'est lui qui enseigne tant de gens à ne pas sacrifier et à ne pas adorer" » (XII, 2) ; ce qui nous vaut la première mention du titre de "père" donné à un évêque, appellation qui deviendra courante à partir du III<sup>e</sup> s.

Sur le bûcher qu'on lui a préparé, Polycarpe paraît « comme un bélier de choix pris d'un grand troupeau pour le sacrifice, un holocauste agréable préparé pour Dieu » (XIV, 1), et prononce cette magnifique prière, si juste théologiquement :

Seigneur, Dieu tout-puissant, Père de ton enfant bien-aimé, Jésus-Christ, par qui nous avons reçu la connaissance de ton nom, Dieu des anges, des puissances, de toute la création, et de toute la race des justes qui vivent en ta présence, je te bénis pour m'avoir jugé digne de ce jour et de cette heure, de prendre part au nombre de tes martyrs, au calice de ton Christ, pour la résurrection de la vie éternelle de l'âme et du corps, dans l'incorruptibilité de l'Esprit-Saint. Avec eux, puissé-je être admis aujourd'hui en ta présence comme un sacrifice gras et agréable, comme tu l'avais préparé et manifesté d'avance, comme tu l'as réalisé, Dieu sans mensonge et véritable. Et c'est pourquoi pour toutes choses je te loue, je te bénis, je te glorifie, par le grand prêtre éternel et céleste Jésus-Christ, ton enfant bien-aimé, par qui soit la gloire à toi avec lui et l'Esprit-Saint maintenant et dans les siècles à venir. Amen. XIV, 1-3

La lettre remarque, en faisant probablement allusion à l'eucharistie, que le martyr était au milieu des flammes « non comme une chair qui brûle, mais comme un pain qui cuit » (XV, 2), et finalement le salue comme « un maître apostolique et prophétique, l'évêque de l'Église catholique de Smyrne » (XVI, 2), autrement dit comme « contemporain et disciple des apôtres [...] doué du charisme de prophétie, considéré comme propre à l'âge apostolique »<sup>10</sup>, et chef d'une Église particulière appelée "catholique" par opposition aux communautés hérétiques.

Le récit de la mort de Polycarpe montre l'honneur dont étaient entourés les martyrs. Beaucoup voulaient en effet enlever son corps « pour posséder sa sainte chair » (XVII, 1), et de fait, après qu'il fut brûlé, on recueillit « ses ossements plus précieux que des pierres de grand prix et plus précieux que l'or, pour les déposer en un lieu convenable » (XVIII, 2) où l'on projette de venir « célébrer l'anniversaire de son martyre, de sa naissance, en mémoire de ceux qui ont combattu avant nous, et pour exercer et préparer ceux qui doivent combattre à l'avenir » (XVIII, 3). Toutefois, le texte distingue très nettement le culte unique dû au Christ – « le Sauveur de nos âmes et le pilote de nos corps, le berger de l'Église universelle par toute la terre » (XIX, 2) – de la vénération rendue à ses disciples fidèles :

Nous ne pourrons jamais ni abandonner le Christ qui a souffert pour le salut de tous ceux qui sont sauvés dans le monde, lui l'innocent pour les pécheurs, ni rendre un culte à un autre. Car lui, nous l'adorons, parce qu'il est le Fils de Dieu; quant aux martyrs, nous les aimons comme

\_

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup>Ac 5, 29 : « Pierre répondit alors, avec les apôtres : "Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes" ».

<sup>9«</sup> On remarquera qu'on lui donne en même temps le titre de docteur, didascalos. C'est par l'enseignement et la prédication de l'évangile que l'évêque est père (cf. 1 Co 4, 14-15) », SC 10<sup>bis</sup>, p. 224, note 2.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup>*Ibid.*, p. 230, note 1.

disciples et imitateurs du Seigneur, et c'est juste, à cause de leur dévotion incomparable envers leur roi et maître. XVII, 2-3

Les actes du martyre de Polycarpe sont cités dans le Catéchisme de l'Église Catholique :

Le Christ, nous l'adorons, parce qu'il est le fils de Dieu ; quant aux martyrs, nous les aimons comme disciples et imitateurs du Seigneur, et c'est juste, à cause de leur dévotion incomparable envers leur roi et maître ; puissions-nous, nous aussi, être leurs compagnons et leurs condisciples.

*Mart.* 17 (CEC 957)

Je te bénis pour m'avoir jugé digne de ce jour et de cette heure, digne d'être compté au nombre de tes martyrs [...] Tu as gardé ta promesse, Dieu de la fidélité et de la vérité. Pour cette grâce et pour toute chose, je te loue, je te bénis, je te glorifie par l'éternel et céleste Grand-Prêtre, Jésus-Christ, ton enfant bien-aimé. Par lui, qui est avec Toi et l'Esprit, gloire te soit rendue, maintenant et dans les siècles à venir. Amen. *Mart.* 14, 2-3 (*CEC* 2474)